

# NON à l'adhésion sans conditions de l'Etat d'Israël à l'OCDE

## Une pétition au Conseil fédéral

Madame la Présidente de la Confédération,

Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux,

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques) se prépare à admettre en son sein l'Etat d'Israël en tant que nouveau membre en été 2010. Les signataires de la présente pétition estiment qu'Israël contrevient à des principes et à des objectifs fondamentaux de la Convention instituant l'OCDE et qu'il ne remplit pas les critères fixés pour une adhésion à l'Organisation.

(1) Dans son rapport de 2010<sup>1</sup> sur le marché de l'emploi et la politique sociale d'Israël, l'OCDE déplore certes la forte polarisation sociale qui existe au sein de l'Etat juif et relève que, parmi les 20% de citoyens et citoyennes israéliens qui vivent dans une situation de pauvreté, la moitié est d'origine arabe.

Toutefois, ce rapport ne mentionne pas le fait qu'Israël continue à ne pas opérer de distinction claire entre religion et Etat et que, de ce fait, les citoyens juifs jouissent d'un statut légal nettement plus favorable et bénéficient de politiques d'aide et d'assistance particulières.

Cette discrimination à l'encontre des citoyens israéliens non juifs est contraire aux droits humains. En outre, le rapport ignore le fait que, depuis plus de 40 ans, Israël est une puissance d'occupation en violation du droit international.

(2) La Convention de l'OCDE oblige les Etats membres à renforcer la liberté du commerce et à abolir les entraves aux échanges.

Or, l'économie dans les territoires occupés par Israël n'est nullement libre: Israël bloque les frontières et entrave la libre circulation des personnes et des biens. Le mur et les innombrables obstacles érigés dans les territoires occupés étranglent l'économie palestinienne. Israël contrôle pratiquement dans sa totalité l'économie des Palestiniens, qu'il s'agisse du domaine fiscal ou monétaire ou encore des voies terrestres, maritimes ou aériennes. En outre, Israël limite les importations et les exportations ou les bloque selon son bon vouloir.

(3) L'OCDE est fondée sur la conviction qu'une coopération élargie entre les Etats contribue à une meilleure entente entre les peuples, à l'harmonie des relations internationales et à la paix. L'Organisation oblige ses Etats membres à poursuivre ces objectifs d'une façon compatible avec les obligations découlant de leur participation à d'autres organisations, institutions ou accords internationaux.

**Israël ne remplit aucunement ces objectifs et ne respecte pas ces obligations internationales:**

---

<sup>1</sup> OECD (2010), Review of Labour Market and Social Policies, Israel.

- Israël ignore depuis plus de 60 ans de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil de sécurité: Il refuse le droit au retour aux réfugiés et aux personnes déplacées et il ne se retire pas derrière les frontières internationalement reconnues de 1967.
- Israël contrevient depuis plus de 40 ans au droit international. Il s'approprie, en tant que puissance d'occupation, des terres palestiniennes, y compris à Jérusalem-Est.
- Israël a violé les Conventions de Genève dans la Bande de Gaza. Celles-ci exigent notamment qu'en cas de conflit armé la population civile soit protégée. Les destructions subies par la population de Gaza au moment de la guerre et les conséquences du blocus économique total imposé par Israël qu'elle endure encore actuellement sont une catastrophe humanitaire.
- Les contrôles et les humiliations imposées quotidiennement à la population palestinienne témoignent d'une politique israélienne foncièrement contraire aux droits humains.

L'OCDE exige de ses Etats membres, entre autres :

1. qu'ils respectent les conventions et les obligations internationales;
2. qu'ils favorisent l'économie de libre marché et le développement économique;
3. qu'ils garantissent, par le biais d'une constitution démocratique, l'égalité des droits pour tous leurs citoyens et citoyennes.

**Nous attendons que la Suisse, en tant que membre de l'OCDE, s'engage en faveur du respect des principes et des objectifs qui sont à la base de cette Organisation et que le Conseil fédéral s'oppose à l'admission d'Israël en tant que nouveau membre de cette Organisation aussi longtemps que cet Etat ne remplira pas les critères d'adhésion.**

Les signataires: